



FEDERATION COLOMBOPHILE FRANCAISE

SECTION DE CONTROLE

Rapport du Contrôle de la Vente du Pigeonnier de

Monsieur

Adresse

.....

N° de licence

Autorisation de vente F.C.F. en date du

Contrôle effectué par Monsieur

Contrôleur du Groupement de licence n°

Agissant sur ordre de mission de Monsieur

En date du

La vente a eu lieu au

Le à

Le propriétaire a présenté une attestation de vaccination sur l'honneur contre la paramyxovirose

En date du

La vente s'est déroulée

- ° A prix fixes (1)
- ° Aux enchères (1)
- ° Sous la responsabilité d'un huissier, Maître

Le colombophile s'est engagé à reverser conformément au règlement des ventes 2% à la F.C.F du montant de la vente.

Total de la vente :

Ci dessous la liste des pigeons vendus :

N°	MATRICULE	ANNEE	PRIX DE VENTE (sans les frais)

Signature du contrôleur

Signature du vendeur